



PROCURATION

Je soussigné (e)

Délégué de l'Association

Donne pouvoir à :

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du BUCODES SurdiFrance qui se tiendra le **samedi 9 mai**.

Fait à Signature :

Le

Il est rappelé qu'en vertu du règlement intérieur, chaque association membre du BUCODES à jour de ses cotisations dispose d'**une voix par tranche de 25 adhérents jusqu'à 200 adhérents, d'une voix par tranche de 50 adhérents au-delà, sans plafond.**

La première tranche s'entend de 1 à 25 adhérents, la seconde de 26 à 50, la troisième de 51 à 75, etc. Un même délégué ne peut recueillir plus de 10 pouvoirs.